

Association Culturelle de l'Église protestante Unie de Paris Batignolles
Temple de Batignolles
44 boulevard des Batignolles - 75017 PARIS

PROCURATION

A l'Assemblée générale du dimanche 23 mars 2025

Nom

Prénoms

Membre électeur de l'Association culturelle de l'Église Protestante Unie de Paris-Batignolles, donne
par la présente tous pouvoirs à

Nom.....

Prénoms.....

A l'effet d'assister à l'assemblée générale extraordinaire et prendre part en son nom à toutes
délibérations, discussions et votes.

Fait à, le.....

Signature du mandant précédée de la mention « Bon pour pouvoir »	Signature du mandataire précédée de la mention « Pouvoir accepté »
---	---

Extrait de l'article 4-4 des statuts

**"Les délibérations sont prises à la majorité absolue des membres de l'association
présents ou représentés dans l'assemblée. Elles sont valables quel que soit le
nombre de ces membres. Le vote par pouvoir est admis. Seul un membre de
l'association peut représenter un membre absent ; il ne peut, outre sa voix,
disposer de plus d'un pouvoir. Le vote par correspondance n'est pas admis. "**

Les membres de l'Église locale qui ne sont pas membres de l'association culturelle sont invités à
l'assemblée générale : ils peuvent intervenir dans les débats mais ne prennent pas part aux
votes.

Attention

Assurez-vous auprès de votre
mandataire qu'il ne dispose pas d'autres
pouvoirs.